


République Française	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>Délibération n°2025.18 Du 18 mars 2025</b>												
Département des Yvelines	L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués par voie numérique le 11 mars, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.													
Ville de La Celle Saint-Cloud  La Celle Saint-Cloud	<b>Objet : Lancement du marché Fournitures et livraison, de manuels scolaires, de motricité, de jeux et jouets pour les activités scolaires, périscolaire et extrascolaires de la ville de La Celle Saint-Cloud</b>													
Secrétaire de séance : Françoise ALBOUY	<b>LE CONSEIL MUNICIPAL,</b>													
En exercice : 33 Présents : 29 Pouvoirs : 3 Votants : 32	<b>Vu</b> le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121.29,													
Pour : 32 Contre : 0 Abstentions : 0	<b>Vu</b> l'avis favorable de la Commission Vie sociale – Jeunesse – Famille du 5 mars 2025,													
Présents <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE  <u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Benoît VIGNES Valérie LABORDE Michel AUBOUIN Anne-Sophie MARADEIX Richard LEJEUNE Dominique PAGES Mohamed KASMI  <u>Les Conseillers</u> Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Vincent POUYET Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Pierre QUIGNON-FLEURET Laurent DUFOUR Jean-François BARATON Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH Blaise VIGNON Jean-Luc PRIEUR	<b>Considérant</b> que le marché de fournitures et livraison, de manuels scolaires, de motricité, de jeux et jouets pour les activités scolaires, périscolaire et extrascolaires de la ville de La Celle Saint-Cloud est arrivé à échéance le 01 mars 2025,  <b>Considérant</b> la nécessité de lancer un nouveau marché selon la procédure d'appel d'offres européen,  <b>Considérant</b> que ce marché est établi pour une durée d'un an et pourra être reconduit tacitement trois fois pour une même durée,  <b>Considérant</b> qu'il est fixé un montant maximum pour toute la durée du marché pour les 5 lots à :													
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>LOT</th> <th>Montant Total maximum € HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>LOT 1 : Fourniture pour les activités pédagogiques à usage scolaire</td> <td>280 000 €</td> </tr> <tr> <td>LOT 2 : Fournitures pour les activités pédagogiques à usage péri-scolaire et petite enfance</td> <td>160 000 €</td> </tr> <tr> <td>LOT 3 : Fourniture de jeux et jouets à usage des crèches et service enfance</td> <td>110 000 €</td> </tr> <tr> <td>LOT 4 : Fourniture jeux de société à usage scolaire</td> <td>30 000 €</td> </tr> <tr> <td>LOT 5 : Fourniture de mobiliers d'aménagement et d'apprentissage et jeux de motricité pour enfants</td> <td>260 000 €</td> </tr> </tbody> </table>		LOT	Montant Total maximum € HT	LOT 1 : Fourniture pour les activités pédagogiques à usage scolaire	280 000 €	LOT 2 : Fournitures pour les activités pédagogiques à usage péri-scolaire et petite enfance	160 000 €	LOT 3 : Fourniture de jeux et jouets à usage des crèches et service enfance	110 000 €	LOT 4 : Fourniture jeux de société à usage scolaire	30 000 €	LOT 5 : Fourniture de mobiliers d'aménagement et d'apprentissage et jeux de motricité pour enfants	260 000 €
LOT	Montant Total maximum € HT													
LOT 1 : Fourniture pour les activités pédagogiques à usage scolaire	280 000 €													
LOT 2 : Fournitures pour les activités pédagogiques à usage péri-scolaire et petite enfance	160 000 €													
LOT 3 : Fourniture de jeux et jouets à usage des crèches et service enfance	110 000 €													
LOT 4 : Fourniture jeux de société à usage scolaire	30 000 €													
LOT 5 : Fourniture de mobiliers d'aménagement et d'apprentissage et jeux de motricité pour enfants	260 000 €													
	<b>Considérant</b> que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ce marché sont prévus annuellement,  <b>Considérant</b> que la Commission d'Appel d'Offres choisira, à l'issue de la procédure, le titulaire du marché,  <p style="text-align: center;"><b>APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ</b></p>													
Absents excusés : Juliette DECAUDIN Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL Geneviève SALSAT	A l'unanimité des membres présents et représentés,													

Absents ayant donné pouvoir :  
Juliette DECAUDIN pouvoir à  
Sylvie d'ESTEVE  
Carmen OJEDA-COLLET pouvoir à  
Jean-François BARATON  
Stéphane MICHEL pouvoir à Jean-  
François THOMAS

**Approuve** le lancement de la consultation du marché de fournitures et livraison, de manuels scolaires, de motricité, de jeux et jouets pour les activités scolaires, périscolaire et extrascolaires de la ville de La Celle Saint-Cloud,

**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché correspondant avec la société économiquement la plus avantageuse après analyse et attribution par la Commission d'Appel d'Offres, ainsi que les avenants à intervenir,

**Dit** que les crédits sont prévus au budget de l'exercice concerné.



Le Maire,

Olivier DELAPORTE

*Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Sauf mention contraire exigée par la loi, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter :*

- *de sa date de publication (pour les délibérations à caractère non individuel)*
- *ou de sa date de notification à l'intéressé (pour les délibérations à caractère individuel)*

*Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale, ou en cas de silence de celle-ci, deux mois après l'introduction du recours gracieux.*